

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 47	<i>Membres en fonction :</i> 46	<i>Membres présents :</i> 33	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 7	<i>Absent(s) :</i> 6	<i>Pouvoir(s) :</i> 1
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 12 septembre 2017

Vote(s) pour : 34
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 18 septembre 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2017-09-18-BD-17 :

Versement d'une subvention à l'Association "Grand Est Numérique" (GEN) .

Rapporteur : Monsieur Dominique GROS

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU les statuts de l'Association Grand Est Numérique (GEN),

VU les actions menées par l'association GEN pour promouvoir le numérique sur le territoire messin,

CONSIDERANT l'importance des actions planifiées en 2017 par cette association, notamment pour favoriser le dynamisme des entreprises implantées sur le territoire, contribuer à la création et à l'implantation d'entreprises sur l'agglomération, améliorer le rayonnement et l'attractivité du tissu économique de l'agglomération,

CONSIDERANT l'intérêt de contribuer à la dynamique de l'association GEN et d'un de ses événements majeurs, notamment l'évènement régional de soutien aux demandeurs d'emplois entrepreneurs,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement de 9 200 € à l'association Grand Est Numérique en soutien à l'évènement GEN qui aura lieu les 21 et 22 septembre 2017 à Metz-Expo. Le versement de la subvention interviendra sur présentation d'un bilan financier de la manifestation et d'un bilan qualitatif (articles de presse ...) pour le 30 novembre 2017 au plus tard. Faute pour le bénéficiaire de fournir ces justificatifs, la subvention sera annulée.

Pour extrait conforme
Metz, le 20 septembre 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



Résumé de l'acte
057-200039865-20170918-09-2017-DB17-DE

Numéro de l'acte : 09-2017-DB17
Date de décision : lundi 18 septembre 2017
Nature de l'acte : Délibérations
Objet : Versement d'une subvention à l'Association "Grand Est Numérique" (GEN)
Classification : 7.4 - Interventions économiques
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 20/09/2017
Numéro AR : 057-200039865-20170918-09-2017-DB17-DE
Document principal : ERDP17.pdf

Historique :

20/09/17 15:12	En cours de création	
20/09/17 15:12	En préparation	Catherine DELLES
20/09/17 15:16	Reçu	Catherine DELLES
20/09/17 15:18	En cours de transmission	
20/09/17 15:18	Transmis en Préfecture	
20/09/17 15:21	Accusé de réception reçu	